

366	UTBM service communication	L'Est Républicain	28 novembre 2013
		Région	transfert de technologies - recherche - SATT Grand Est - Institut Pierre Vernier - laboratoires

Recherche Un an après la débâche de l'institut Vernier à Besançon, un autre « outil » est lancé pour le Grand Est

Le jour J pour le transfert de technologies

Besançon. Dans cet univers-là, les sigles foisonnent encore plus qu'ailleurs. Tentons malgré tout d'éclaircir ceux qui liront ces lignes...

Aujourd'hui à Dijon sera mise en place la « SATT Grand Est ». Ne quittez pas !

SATT, les spécialistes connaissent, encore heureux. Le sigle signifie « Société d'accélération de transfert de technologies ». Ou comment mieux faire utiliser, par des entreprises soucieuses de développer des produits innovants, les trésors de matière grise, plus ou moins dormants dans les laboratoires de recherche scientifique.

Il existait un « outil » pour cela, à Besançon. L'Institut Pierre-Vernier. Las, miné par une mauvaise gestion, il a disparu début 2013, après n'avoir vécu que 6 ans.

Avant cette fermeture, la présidence Sarkozy avait lancé les « Investissements d'avenir », pour booster et faire travailler ensemble le monde de la recherche et celui de l'économie. Dans ce programme, il y avait (cela n'a d'ailleurs pas facilité la tâche de l'institut Vernier), et il y a donc toujours les SATT.

Au nombre de 14 en France, dont 8 déjà en service. 9, peut-on dire, puisque celui du « Grand Est » prend son envol ce jeudi. Quatre universités sont concernées. Trois sont pluridisciplinaires : Franche-Comté, Bourgogne, Lorraine. Deux sont technologiques : UTBM (Belfort-Montbéliard) et UT de Troyes. Les principales écoles d'ingénieurs de ce territoire sont de la partie. Comme les grands labos, dont bien sûr ceux du CNRS (centre national de recherche scientifique).

Le siège à Dijon

Cette SATT, comme ses « sœurs » sera une société de droit privé (de type SAS). Avec une dotation de l'État de 60 millions d'euros sur 10 ans. Et un capital social de 1 million, abondé (à hauteur de 33 %) par la Caisse des dépôts. D'autres aides des collectivités locales concernées sont prévues. La société aura un PDG. Il s'agira de Richard Borgi, chirurgien orthopédique de formation, qui a déjà dirigé des entreprises dans son domaine. Il a donc le « profil » de « manager » que les institutions membres de la SATT sou-



■ Une des thématiques de ce nouvel outil s'intéressera au traitement de surfaces. Photo d'archives ER

haitent.

Et maintenant ? La SATT « travaillera » surtout quatre thématiques. « Technologies de l'information et de la communication, et nanotechniques » ; « Matériaux, procédés, chimie » (avec no-

tamment les stratégiques traitements de surfaces) ; « Santé et dispositifs médicaux » ; « Agrosociétés, ressources naturelles et environnement ».

Le siège sera à Dijon. Mais avec des antennes dans les

autres régions. Alors bien sûr, d'aucuns y verront une première concrétisation négative du rapprochement universitaire entre Besançon et la capitale de la Bourgogne. À suivre...

Joël MAMET